

STOP AUX
CANCERS 
DE NOS **ENFANTS**

email : collectif.sce@gmail.com

site : www.stopauxcancersdenosenfants.fr

Marie Thibaud : 06 23 64 25 09



facebook.com/stopauxcancersdenosenfants

Demande d'arrêt immédiat du projet du site éolien de Rouans



Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants

21 juillet 15h32



Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Comme suite à notre rencontre et nos échanges,
Vous trouverez dans le lien à télécharger ci-après notre argumentaire documenté de très nombreuses Annexes pour que ce projet éolien sur Rouans soit purement et simplement stoppé.

<https://wetransfer.com/downloads/48783f277e115e5392bd8656a593afae20200721110034/27fe84ecc9dc74cd93cfc92e26b72e7d20200721110134/9a7ff9>

La situation sanitaire de notre secteur, avec le nombre toujours aussi important de cancers pédiatriques, est tellement inquiétante que vous vous devez de faire appliquer le principe de précaution.

Il en va de votre responsabilité de prendre la mesure de la situation et d'en faire part avec gravité à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Merci de mettre l'ensemble de ces documents à l'enquête publique.

Avec tout notre engagement pour la santé de tous les enfants.

Cordialement

Le Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants

Opposition parc Éolien de Rouans

Malherbe Audrey

21 juillet 17h36

Bonjour,

Je vous envoie ce mail pour vous faire part de mon opposition au projet du parc Éolien de Rouans.

Nous avons déjà dans le secteur énormément d'enfants malades depuis 2015, date qui coïncide bizarrement avec l'implantation des éoliennes.

À ce jour nous entendons que l'éolien ne peut être mis en cause faute de preuves scientifiques. Mais l'argent engrangé par les éoliennes est il, selon vous, plus important que la santé des enfants et de tous les habitants ??

Concernant l'écologie, les éoliennes sont de la poudre aux yeux étant donné que leur construction, leur rendement ainsi que leur destructions polluent plus que l'énergie verte qu'elles vont produire.

J'étais pourtant moi même complètement favorable aux éoliennes à leur début mais il faut se rendre à l'évidence, c'est une catastrophe. Certains pays l'ont d'ailleurs bien compris.

Je pense qu'il est tant de se poser les bonnes questions et d'appliquer le principe de précaution.

En espérant que nos vies valent mieux que le profit...

Bien cordialement,

Audrey Malherbe
2 impasse des roseaux
44680 Sainte Pazanne
06.09.72.47.95

Enquête publique Parc Eolien

christine c

21 juillet

17h22

Monsieur le commissaire enquêteur,

Pourquoi ne sommes-nous pas en accord avec l'implantation d'autres éoliennes sur le Pays de Retz ? En aucun cas il ne s'agit d'être des anti-éoliens, cependant, sur notre secteur, il y a concomitance de facteurs (dont les éoliennes) qui dégradent fortement la santé et favorisent les cancers pédiatriques. Ce jour, nous ne développons que le risque lié à l'éolien. Ceci n'enlève en rien les autres facteurs cumulatifs.

Les champs électromagnétiques + failles humides + sol granitique et radon :

Dans un article d'Ouest France sorti le 9 février 2020, Jean-Yves Grandidier, patron du groupe français Valorem, indique que les maladies signalées « se manifestent surtout sur un sol granitique ». Là où sont implantées les éoliennes sur tout notre secteur, le sol est incontestablement granitique, donc très conducteur (là où un sol argileux le sera moins par exemple).

Il est à noter que notre territoire est situé sur des failles. Nous avons d'ailleurs régulièrement des mouvements de la terre, accentués par de nombreuses carrières situées à proximité immédiate du projet de site éolien de Rouans. Ce sol fissuré et fracturé est en zone fortement humide. Les problèmes de conduction électrique et des champs magnétiques générés dans les sols sont quasi constants et provoquent des phénomènes vibratoires importants aptes à provoquer des problèmes sanitaires déjà évoqués et des remontées de radon. Pour rappel, nous sommes en zone 3, seuil maximum de remontée de radon.

Les forages effectués lors des fondations des éoliennes fissurent d'autant les sols, ce qui peut avoir pour conséquence de modifier et perturber les passages d'eau et nappes phréatiques. Le passage des câbles électriques haute tension, enterrés dans ces sols, et nécessaires au transport de l'électricité depuis et vers les éoliennes, avec ces failles humides sont de ce fait extrêmement conducteurs des champs électromagnétiques.

Important : Les champs électromagnétiques extrêmement basse fréquence (comme les câbles électriques haute tension) sont reconnus par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC appartenant à l'OMS) comme facteurs de risques de leucémies infantiles dès lors qu'ils sont situés entre 0,2 et 0,4 micro tesla.

Dans son dernier rapport d'avril 2019 l'ANSES, saisine n° 2013-SA-0038, indique que :

– « d'après l'ensemble des données disponibles sur les effets sanitaires de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences, les travaux d'expertise collective permettent de conclure à un effet possible de l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences sur la leucémie infantile, même si les études publiées après 2010 retrouvent moins fréquemment ce lien » ;

– « l'association entre l'exposition aux basses fréquences et l'apparition de leucémies infantiles a été mise en évidence dans des études épidémiologiques ayant estimé l'exposition aux champs électromagnétiques par la distance aux lignes ».

Les infrasons :

Pour rappel, en plus des champs électromagnétiques, les éoliennes génèrent des infrasons inaudibles à une distance pouvant aller jusqu'à 20kms.

Cas concret – le site éolien des 4 seigneurs :Nous tenons à rappeler les difficultés rencontrées par Mme Bouvet et M. Potiron sur leurs exploitations de Nozay et Puceul au nord de notre département. Les conséquences de l'éolien sur la qualité et quantité de lait produite, sur la santé de leur cheptel et sur leur propre santé sont connues de tous, notamment de notre préfet de Loire-Atlantique et de nombreux députés.

Il est envisagé un arrêt de ce parc éolien. Cet arrêt permettra de confirmer les conséquences sur la santé animale et humaine (déjà démontrées par un arrêt antérieur suite à une panne générale sur le site éolien).

Ce sol autour de Nozay où se situe ce site éolien des 4 seigneurs est également granitique, avec des failles humides.

Les cas de cancers pédiatriques recensés sur notre secteur autour de Ste Pazanne, ont débuté en 2015, soit très peu de temps après l'implantation du premier site éolien et sa mise en service sur Ste Pazanne.

Les Géobiologues :

Nous sommes en contact avec des géobiologues qui sont tous formels : il ne peut pas y avoir de nouveaux sites éoliens sur notre secteur. Ces sites éoliens viendraient impacter la santé de chacun en rajoutant des risques supplémentaires dans cet effet cocktail que nous connaissons ici. De plus nous sommes surpris de ne pas voir dans le dossier de VALOREM les réponses précises des géobiologues intervenus en 2016 et 2017 face aux questions précises de la société éolienne, ni de point sur ce sol granitique, non plus sur le radon.

Pour conclure....

Depuis 2015, il ne se passe pas 6 mois sans qu'un enfant ne déclare un cancer sur notre territoire.

Il n'est pas question de dire que l'éolien déclenche à lui seul des cancers chez les enfants. Il est néanmoins important de le prendre en compte comme un facteur de risque supplémentaire réel dans ce cumul d'expositions qui fragilise la santé de nos enfants.

Nous alertons et demandons l'application du principe de précaution, qui aurait déjà dû antérieurement être appliqué, en n'implantant aucun nouveau site éolien sur notre secteur bien fragilisé dans sa santé.

Dans l'attente d'une prise en compte concrète de toutes ces interrogations et incertitudes,

**Christine Celton
3 la Guinanderie
44680 St Mars de Coutais**

07 66 59 86 04

Soutien

Daphné Blourdier

Bonjour,

Ayant des amis avec un enfant en bas âge dans le secteur de Ste Pazanne et travaillant auprès d'enfants atteint de cancer, je soutien totalement que le principe de précaution soit appliqué en arrêtant l'implantation d'autres éoliennes. Il n'est pas tolérable de prendre ces risques encore et encore, sans se soucier de l'impact sur l'environnement et surtout sur la population locale. Il est nécessaire et indispensable de faire entendre votre voix.

Bon courage

Daphné Blourdier

Stop au parc éolien de rouans

CRUCHE Elodie

21 juillet 21h42

Bonjour, pour la santé de nos enfants, je m oppose formellement à la réalisation de ce parc éolien.

Bonne reception

Mme Huard

Habitante à la Bonnetterie à rouans

Stop aux parcs éoliens dans notre secteur.



21 juillet 12h01

Bonjour, notre secteur est déjà touché par les champs magnétiques importants qui sont probablement un facteur de plus dans les cancers des enfants. Nous voulons vous faire part de notre refus de nouveaux parcs éoliens sur notre secteur. Mon conjoint a aussi développé une leucémie.... Et il n'est pas le seul adulte sur le secteur. Nous allons recenser les différents cas. Et on reviendra vers vous. Merci de tenir compte de la gravité de la situation.

Bien cordialement nadine gerbaud

Soutien au principe de précaution



21 juillet 21h35

à M. le commissaire enquêteur auprès de la préfecture de Nantes,

Étant donné les doutes d'un effet cocktail, avec l'implication possible des implantations d'éoliennes, ayant engendré des problèmes de santé grave, j'apporte mon soutien à la nécessité d'appliquer un principe de précaution sur notre secteur, et de ne pas y implanter de nouvelles éoliennes en attendant de plus amples études.

Je vous remercie de la prise en compte de mon avis,

Cordialement

Sylvie Fonteneau
1 bis la grosse roche
44680 ste pazanne